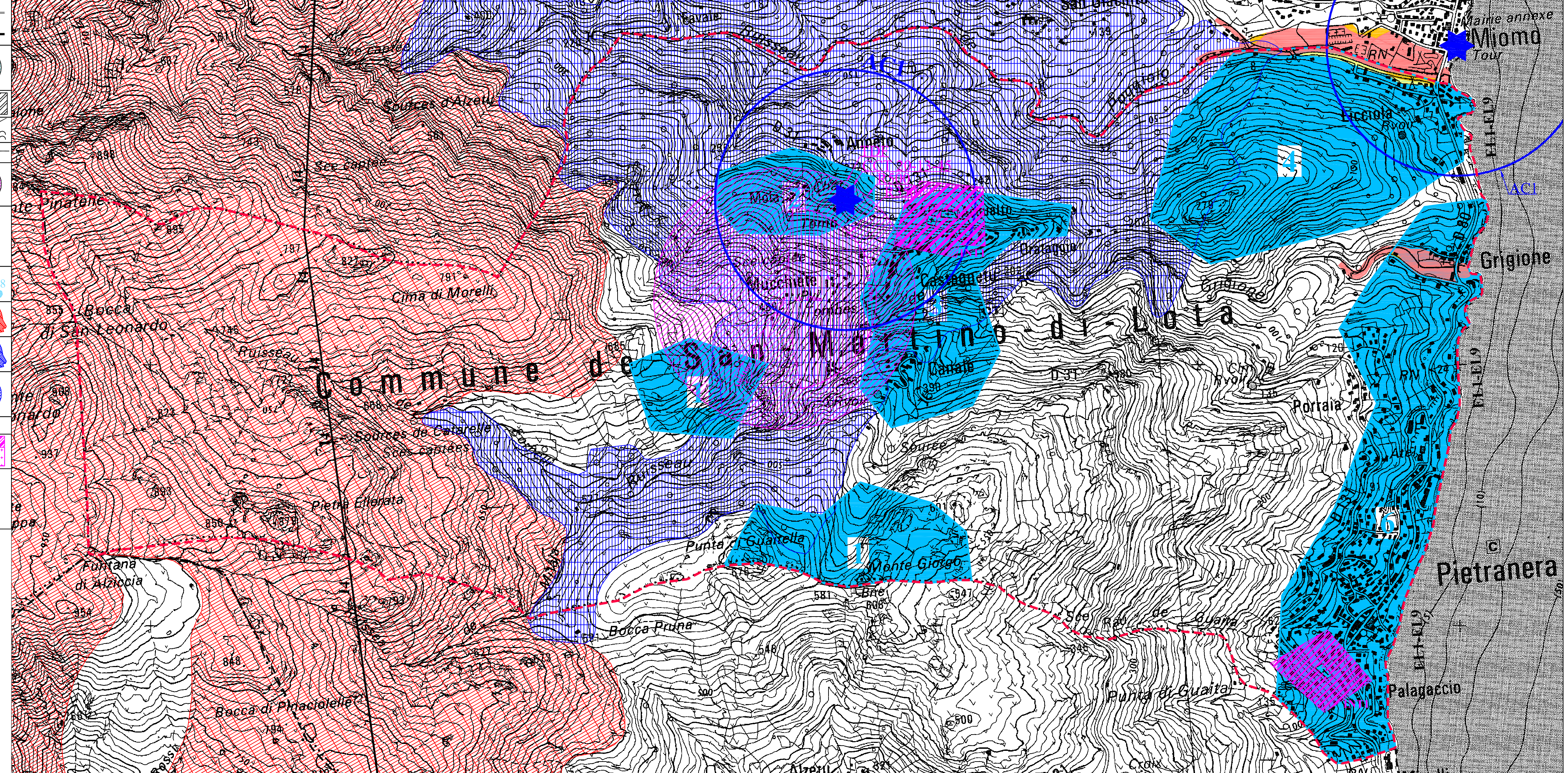


<b>A5</b>	Servitudes pour la pose des canalisations publiques : - eau potable; - assainissement (Elles font l'objet d'un plan d'ensemble à grande échelle).	
<b>AS1</b>	Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	
<b>EL1</b>	Servitudes de protection des bords de mer.	
<b>EL9</b>	Servitudes de passage des piétons sur le littoral.	
<b>14</b>	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	
<b>PT1</b>	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques.	
<b>PT2</b>	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Eiar.	
<b>Arche</b>	Informations utiles Zones Archéologiques sensibles	
<b>ZNIEFF I</b>	Informations utiles Zones Naturelles Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique	
<b>ZNIEFF II</b>	Informations utiles Zones Naturelles Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique	
<b>ACI</b>	Servitudes de protection des monuments historiques : - classés ; - inscrits .	
<b>Int1</b>	Servitudes au voisinage des cimetières.	

<b>ZONES INONDABLES</b> Alta hydraulique crue centennale			
	Très fort		Fort
	Modéré		Zone d'épandage de crue



Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables

Commune de **SAN-MARTINO DI LOTA**



établi par :  
Camille BORGHETTI

Réalisé le :  
**20 Novembre 2002**

Modifié le :

## Servitudes d'utilité publiques et informations utiles

Direction Départementale de l'Equipement de la Haute-Corse

Service de l'Urbanisme et de l'Habitat  
Bureau Aménagement  
8 Boulevard Benoit DANESI  
20411 BASTIA Cedex

© fond carte IGN

